

Acte de mariage de DREULETTE Jean François Marie et SERGENT
Marie Claude [142] x[143]

Du deuxième jour du mois de thermidor, l'an 9 de la République Française (21-07-1801), acte de mariage de Jean François Marie DREULETTE, âgé de vingt-deux ans, né à Quimper, département du Finistère le dix-sept du mois de juin an 1780, profession de cordonnier, demeurant à Quimper, département du Finistère, fils majeur de feu Jean DREULETTE, vivant demeurant à Quimper, département du Finistère et de Françoise MOREL.

Et de Marie Claude SERGENT, âgée de dix-sept ans, née à Quimper, département du Finistère, fille de Daniel SERGENT, menuisier, demeurant à Quimper, département du Finistère, et de feu Marie Claude LHARIDON.

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Quimper le treize de messidor et le vingt, décadi suivant (Le consentement a été donné par Daniel Sergent présent et signant) et affichées au terme de la loi, et lecture a été donnée des actes de naissance des époux, lesquels actes il a été donné en lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Jean François Marie Dreulette, l'autre Marie Claude Sergent.`

En présence de Daniel SERGENT, père de la contractante demeurant à Quimper, département du Finistère, profession de menuisier, âgé de cinquante-trois ans.

De Françoise MOREL, mère du contractant, demeurant à Quimper, département du Finistère, profession de traiteur, âgée de cinquante-six ans.

De Marie Françoise RENAULT, demeurant à Quimper, département du Finistère, profession de boulangère, âgée de quarante-deux ans.

Et de Marie Perrine DREULETTE, femme PREVOST, demeurant à Quimper, département du Finistère, profession de traiteur, âgée de vingt-sept ans.

Après quoi, moi, François Jérôme Le Déan, maire de Quimper faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage et ont les dits époux et témoins signé avec nous.